



Conseil général

# COMMUNE DE RENNAZ

## EXTRAIT

du procès-verbal 08 de la législature 2021-2026  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 21 juin 2023

Présidence : Monsieur Yvan Burnier  
22 conseillères et conseillers présents avec le Président

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 19/2021-2026 relatif à l'arrêté d'imposition 2024 et 2025 ;
- **entendu** le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

1. d'accepter l'arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025 tel que présenté.

Les conclusions de ce préavis ont été acceptées **à main levée à l'unanimité, tel que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2023.

Au nom du Conseil général

  
Le Président  
Yvan Burnier



  
La Secrétaire  
Valérie Teissl